

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

1^{ère}



Lycée Charles de Foucauld

6 rue Bara, 69003 Lyon – 04.37.91.25.10

Mercredi 2 septembre

A tous les élèves de Première,

Le mercredi 2 septembre matin nous serons très heureux de vous accueillir pour votre première année du Cycle Terminal.

Vous allez écrire les premières pages de votre Livret Scolaire et les premières épreuves du BAC alimenteront votre futur Parcours dans le Supérieur...

L'ORIENTATION sera au cœur de cette année de 1^{ère} avec le Salon de l'Etudiant et la possibilité de faire un stage en entreprise sur vos temps de vacances pour affiner votre projet post bac.

Au fur et à mesure des semaines et des mois, vous donnerez un sens **à votre vie future**. Dans tous ces rendez-vous, nous serons à vos côtés pour vous accompagner et vous conseiller.

A chacun, **bonne année scolaire 2026 / 2027.**

Le 16 juillet 2026

La Responsable de Niveau,
Zakia-Nawel BELMILOUD
rn1@foucauld.com

Le Chef d'Etablissement,
Stéphane NOEL

NB : Il faut rappeler que le Lycée n'est pas un monde clos. Nous avons à respecter tout au long de l'année, notre cadre de vie et l'environnement humain du quartier.

INFORMATIONS DE RENTRÉE

Calendrier

Vendredi 28 août : consultation des emplois du temps sur EcoleDirecte (rubrique Emploi du Temps).

Mercredi 2 septembre : matinée de rentrée de 7h55 à 12h00 (pas de cours l'après-midi).

Mardi 15 septembre : réunion de parents avec l'équipe de direction à 18h dans l'amphithéâtre.

Jedi 10 septembre : photo d'identité scolaire.

Projets d'animation Pastorale 2026-2027 (sur inscription) :

- **Du 25/09 – 16h00 au 26/09 – 19h00** : « 24 heures » au Carmel de la paix à Mazille, inscription avant le 10/09 (prochainement sur EcoleDirecte).
- **Du 17/02 au 20/02** : Rassemblement diocésain à TAIZÉ.
- **Parcours « vers la Confirmation »** ou autres sacrements – **Première rencontre de Frat'** : vendredi 18 septembre 17h.

Organisation de la matinée de rentrée le mercredi 2 septembre.

Les élèves sont attendus à 7h55 devant l'amphithéâtre.

- **Accueil par l'équipe de direction.**
- **Accueil par le professeur principal.**
- **Remise des livres et de la carte scolaire.**
- **Fin des cours à 12h.**

Manuels et cartes scolaires

Pour bénéficier de la gratuité des manuels scolaires, l'inscription au Pass' Région devra être effectuée avant le lundi 24 août.

Les manuels scolaires et la carte scolaire seront remis le mardi 2 septembre selon la procédure indiquée à la rentrée par les professeurs principaux.

Location des casiers

L'Etablissement met à disposition des casiers (en quantité limitée) pour les élèves qui en font la demande. Par groupe de trois, les élèves pourront jusqu'au vendredi 11 septembre réserver un casier lors des récréations. Merci de prévoir un cadenas et un jeu de clés.

La location est facturée 10 € par élève pour l'année scolaire. Aucune réservation par courrier ne sera acceptée. *Les élèves demi-pensionnaires et les élèves dont l'état de santé nécessite l'attribution d'un casier sont prioritaires (certificat médical à l'appui).*

Travail de vacances

Spécialité LLCE : se procurer et lire *To Kill a Mockingbird* by [Harper Lee](#), Grand Central Publishing (ISBN-10 : 0446310786). Le second livre à acheter sera annoncé en septembre.

Restauration

- **Inscription à la restauration :**
Période du 2 au 11 septembre : inscription par les parents sur leur espace EcoleDirecte avant le 1^{er} septembre ([cliquer sur la photo de l'élève / menu Réservation / Cocher les jours dans le tableau](#))
Pour le restant de l'année scolaire : compléter la fiche Restauration et autorisation de sortie à rendre le 1^{er} septembre au professeur principal. L'établissement saisira les données sur EcoleDirecte.
- Les inscriptions ou désinscriptions exceptionnelles seront possibles via le compte EcoleDirecte des familles dès la rentrée scolaire jusqu'à 10h le jour du repas. Tout repas non annulé sera facturé. Tout repas consommé sans réservation sera majoré à 9 €.
- **Pas de restauration mercredi 02 septembre : pas de D.S. l'après-midi.**
- Pour le passage au self, la carte scolaire doit être créditée préalablement en ligne dans la rubrique « paiements en ligne » sur le compte EcoleDirecte des Responsables Légaux (prix du repas : 7,70 €).